



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



### Services d'archives de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

#### Appel de manifestations d'intérêt<sup>1</sup>

#### L'Enquête nationale

En réponse aux appels à l'action des familles, des communautés et des organisations autochtones ainsi que d'organisations non gouvernementales et internationales, le gouvernement du Canada a lancé en septembre 2016 une enquête entièrement indépendante, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

Composée de quatre commissaires de différentes régions du pays, l'ENFFADA est indépendante des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des sociétés d'État et des formes de gouvernement autochtones. Le mandat des commissaires consiste à examiner les causes systémiques de toutes les formes de violence perpétrée contre les femmes, les filles et les personnes LGBTQIAP2S+ autochtones au Canada en étudiant les tendances et les facteurs sous-jacents et à en faire rapport.

La mise en lumière de toutes les causes de violence, d'assassinat et de disparition est une tâche colossale, mais nécessaire. Nous exposons de dures vérités au sujet des effets dévastateurs de la colonisation, du racisme et du sexisme; ce sont des aspects du Canada que de nombreux Canadiens hésitent encore à accepter. Notre objectif est d'offrir des recommandations efficaces qui amélioreront et assureront la sécurité des femmes, des filles et des personnes LGBTQIAP2S+.

#### Commémoration et appel pour l'avenir

Nous croyons que l'art est une composante nécessaire et importante de notre travail.

L'art est un outil puissant de commémoration. Il peut transmettre un message d'espoir ou de perte, de résilience ou de réconciliation. Il peut aussi servir à faire connaître la vérité et à transmettre des connaissances à un vaste auditoire.

---

<sup>1</sup> L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) aimerait remercier le Centre national pour la vérité et la réconciliation pour la copie de la soumission originale du concours de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) sur laquelle ce document est fondé.



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



Pour un artiste, la création d'œuvres d'art peut être un moyen de guérir d'une expérience traumatisante, ou inciter à l'action. Qui plus est, l'art sert de tribune à ceux qui, autrement, pourraient ne pas avoir l'occasion de raconter leur histoire. Les activités publiques de commémoration à caractère artistique peuvent aider à raconter des expériences personnelles empreintes de violence coloniale. Elles témoignent de l'injustice, reconnaissent la dignité humaine des victimes et des survivantes et survivants, et somment le Canada de rendre des comptes.

L'Enquête nationale a adopté les principes directeurs de la vérité et réconciliation sur la commémoration ci-dessous pour élaborer et mettre en œuvre ses propres initiatives de commémoration :

- Les survivantes et survivants doivent être des participants actifs qui peuvent formuler des conseils et des recommandations pour les projets;
- Les projets doivent renforcer la mémoire des familles et des communautés et intégrer le vécu et les témoignages des FFADA à l'histoire du Canada;
- Les projets doivent contribuer à la guérison des peuples autochtones pendant leur processus de réappropriation identitaire et de revitalisation culturelle rattachée au territoire.

Nous continuerons à travailler avec les familles, les survivantes et survivants, les organisations et les gouvernements à l'élaboration de plans pour l'avenir afin d'honorer la mémoire des femmes, des filles et des personnes LGBTQIAP2S+ autochtones qui ont succombé à la violence.

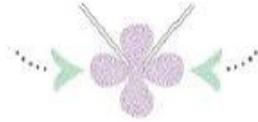
### Appel de manifestation d'intérêt

Le présent document a pour objet d'inviter des organisations à présenter à l'ENFFADA une proposition en vue d'être sélectionnées par l'Enquête en tant qu'organisations hôtes permanentes des services d'archives.

Les organisations désireuses de présenter une proposition doivent elles-mêmes trouver des sources de financement stable et à long terme pour assurer le fonctionnement des services d'archives. La contribution de l'ENFFADA aux organisations sera les expressions artistiques, les documents d'accompagnement, les vidéos et les photographies.



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



### Services d'archives

Les services d'archives ont recueilli les expressions artistiques sous la forme de dons (de membres de familles d'êtres chers disparus et assassinés, de survivantes et de survivants intergénérationnels et de ceux qui travaillent à la réconciliation), de projets d'éducation ou d'acquisitions. L'art est un important moyen de transmission de savoir et de vérité, et il peut avoir un profond impact sur les autres. Il peut constituer un registre permanent servant à transmettre la vérité sur la violence faite aux femmes autochtones et à sensibiliser la population à la crise relative aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. L'expression artistique permet aux artistes de faire entendre leur voix. Elle sert d'outil pour communiquer un savoir, promouvoir le militantisme, commémorer un événement, participer à la réconciliation, parler de traumatisme et de soutien, et approfondir et accélérer le processus de guérison.

La collection comprend actuellement plus de 385 œuvres et objets d'art et continue de croître! C'est une collection variée de musique numérique, poésie écrite, peintures sur toile, vases en verre gravé, livres, courtpointes, charrette de la rivière Rouge miniature, hochet sacré, une trousse de guérisseur en tortue, des ceintures métisses, miskwaabimaag (paniers de saule rouge sacré), langes et chaussons pour bébés, canot de bouleau miniature, une écharpe, une boutonnière en peau de phoque, un conte oral, des peintures murales, des épinglettes « robe rouge », une installation, des poupées sans visage, un spectacle d'art de la scène et une statue faite de 1 200 pierres polies portant les noms gravés de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées.

Ces objets d'art sont faits de différents matériaux, notamment : écorce de bouleau, feutre, papier, carapace et cuir de tortue, perles, plumes, laine, coton, polyester, cuir, vitrail, céramique, bois de résineux, ramure de caribou, verre, boutons, cèdre et matière organique.

### Espace physique total de la collection des services d'archives : 6,3 mètres cubes

Cette collection comprend des documents numériques. Certains sont des vidéoclips et des DVD soumis par des artistes, d'autres sont de courtes vidéos commentées par les donateurs, une vidéo d'une soirée de divertissement culturel tenue lors des audiences de Vancouver, et le reste est constitué de photographies. **Ce volume numérique est d'environ 100 Go.** Les documents numériques qui seront ajoutés proviendront des audiences publiques, institutionnelles et d'experts. **Le volume numérique total de ces documents est d'environ 42 To.**

Il ne faut pas oublier que cette collection s'agrandit continuellement et que ce chiffre aura peut-être changé lorsque nous aurons reçu les archives.



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



De plus, cette collection sera accompagnée de tous les documents d'archives joints à chaque don, ainsi que d'autres documents sur les processus culturels et les procédures de l'ENFFADA présentés aux audiences communautaires. Cette collection comprendra aussi des documents et des rapports officiels publiés par l'ENFFADA, notamment : *sommaire, rapport provisoire, plan de recherche, pistes de l'Enquête, lexique, orientation juridique, appel à tous d'expressions artistiques, le rapport final* et d'autres documents.

### Critères des manifestations d'intérêt

L'ENFFADA s'attend à ce que la ou les propositions retenues satisfassent à la plupart des critères ci-après, sinon à tous. L'ENFFADA se réserve le droit de modifier ces critères. L'ENFFADA se réserve aussi le droit de proposer aux organisations intéressées de trouver des façons de collaborer les unes avec les autres, et aussi de mentionner à d'autres la possibilité de partenariats pour les services d'archives. La liste initiale des critères de sélection est la suivante :

#### 1. Vision

- Quelle vision se fait l'organisation candidate des services d'archives?
- Comment intégrerez-vous ceci à vos propres archives?
- Comment entend-elle s'assurer que la vision tienne compte des cultures et traditions des Premières Nations, des Métis et des Inuits?
- En quoi la vision favorise-t-elle l'interactivité et le dialogue avec l'ensemble de la communauté canadienne et avec la communauté internationale?
- Comment entretiendrez-vous la discussion avec les FFADA?
- Saurez-vous continuer à recueillir des expressions artistiques relatives aux FFADA?
- Êtes-vous en mesure de continuer à recevoir les témoignages et les histoires de personnes qui voudront les faire connaître?

#### 2. Modèle de gouvernance

- La proposition prévoit-elle un plan pour conférer aux peuples autochtones d'importantes responsabilités décisionnelles en ce qui concerne les documents à verser dans les archives, l'accès aux archives et leur gestion générale?
- Comprendra-t-il un cercle consultatif autochtone diversifié de membres des communautés Premières Nations, Inuits et Métis de partout au Canada, y compris des aînés, des jeunes et des personnes représentant les communautés et les organisations LGBTQIAP2S+ ?



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



- Votre personnel comprend-il une ou plusieurs personnes qui ont une formation en traumatismes ou qui possèdent un certificat d'intervenant en premiers soins en santé mentale?
- Votre organisation est-elle prête à gérer les réactions de personnes qui pourraient être bouleversées en voyant ces documents?
- De quelles ressources en santé disposez-vous?
- Votre proposition a-t-elle l'appui des peuples autochtones et d'organisations autochtones autres que la vôtre?

### 3. Commémoration

- Votre proposition comporte-t-elle un plan sur la façon dont la collection des services d'archives servira à créer un monument physique ou artistique à la fois beau, inspirant et solennel pour les FFADA?
- Les membres du public auront-ils accès à la collection en personne ou en ligne de façon permanente?
- Le gouvernement du Canada a promis dix millions de dollars pour des projets de commémoration des FFADA. Comment intégrerez-vous ce fait dans vos archives?

### 4. Excellence en matière d'archivage

- Votre proposition est-elle associée à une organisation dont l'excellence, l'expérience et la réputation en matière de gestion d'archives volumineuses ont été démontrées, et qui possède une connaissance approfondie ainsi que des pratiques exemplaires au chapitre des archives relatives aux violations des droits de la personne?
- De quels protocoles et méthodes autochtones disposez-vous dans votre organisation, et comment les utilisez-vous?
- Appliquez-vous l'un ou l'autre des Principes Joinet/Orentlicher dans votre organisation?
- Appliquez-vous certains des articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ou des appels à l'action de la CVR?
- Parmi vos propres méthodes, procédures ou protocoles, en existe-t-il qui favorisent des pratiques exemplaires pour le traitement du matériel autochtone?



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



### 5. Stabilité financière

- La proposition comprend-elle un plan clair de stabilité financière à long terme pour les services d'archives et la façon dont la collection sera utilisée, notamment sur l'accessibilité des documents physiques à l'ensemble du pays?

### 6. Excellence technique

- La proposition comprend-elle un plan clair sur la façon de s'assurer que les archives de la collection, tant physiques que numériques, seront protégées contre l'accès non autorisé et la perte accidentelle?
- De plus, comment les archives de la collection seront-elles mises à la disposition des chercheurs, des éducateurs et des communautés autochtones de tout le pays, et quel sera le plan de préservation à long terme pour ces expressions artistiques et pour les dossiers qui les accompagnent? Étant donné que certains documents seront visés par des restrictions, votre organisation est-elle en contact avec des agents d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels?

### Renseignements supplémentaires

Veuillez contacter Petra Turcotte à l'adresse [petra.turcotte@canada.ca](mailto:petra.turcotte@canada.ca) ou au numéro 431-996-4986.

### Date limite de réception des propositions

Les propositions doivent être soumises au plus tard le **31 octobre 2018**. Toutes les candidatures DOIVENT être envoyées au plus tard à cette date, le cachet de la poste en faisant foi.

Les propositions peuvent être transmises comme suit :

par courriel à [petra.turcotte@canada.ca](mailto:petra.turcotte@canada.ca)



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls  
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



par la poste à : Petra Turcotte  
Case postale 56060  
393, avenue Portage, bureau 125  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 0G9

Vous recevrez un accusé de réception par courriel lorsque nous aurons reçu votre proposition. Si vous NE RECEVEZ PAS d'accusé de réception par courriel, veuillez contacter Petra Turcotte afin qu'elle vérifie si elle a reçu votre proposition.



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



### Annexe 1 – Mission et mandat

L'Enquête nationale doit rechercher les causes systémiques de toutes les formes de violence, y compris la violence sexuelle, à l'égard des femmes et des filles autochtones, et en faire rapport. Nous devons examiner les causes sociales, économiques, culturelles, institutionnelles et historiques sous-jacentes qui contribuent à perpétuer la violence et les vulnérabilités particulières des femmes et des filles autochtones du Canada. Notre mandat consiste aussi à enquêter sur les politiques et les pratiques institutionnelles en place pour réagir à la violence, y compris celles qui permettent avec efficacité de réduire la violence et de renforcer la sécurité, et à faire rapport à ce sujet.

Même si le titre officiel de l'enquête est Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, notre mandat porte sur toutes les formes de violence. Il s'agit donc d'un mandat très vaste. En ne limitant pas l'enquête aux cas de femmes autochtones disparues ou assassinées, nous pouvons inclure les femmes et les filles qui sont mortes dans des circonstances suspectes.

Cela signifie aussi que nous pouvons nous pencher sur des questions comme les agressions sexuelles, la maltraitance des enfants, la violence familiale, l'intimidation, le harcèlement, le suicide et les actes autodestructeurs. Ces violences sont interreliées et peuvent avoir des effets tout aussi dévastateurs. En outre, l'élargissement du mandat au-delà des disparitions et des meurtres offre à plus de survivantes et de survivants un lieu où raconter leur histoire. Ces personnes peuvent nous aider à nous tourner vers l'avenir en nous posant sur une assise faite d'expérience, de résilience et d'espoir.

Nous découvrirons la vérité en réunissant les diverses histoires de nombreuses personnes. Mises ensemble, ces vérités tisseront une toile qui illustrera ce à quoi ressemble vraiment la violence pour les femmes et les filles autochtones au Canada. Nous recueillerons cette information de plusieurs façons : audiences communautaires, institutionnelles et d'experts et de gardiens du savoir; travaux de recherche antérieurs et actuels; collaborations avec les aînés et les gardiens du savoir; analyses médico-légales des dossiers de police. Notre méthodologie de recherche est ancrée dans la vie autochtone. Elle est régie par les lois et les principes moraux traditionnels, qui affirment la résistance et la résurgence des femmes et des filles autochtones ainsi que des personnes LGBTQIAP2S+ . L'expérience des femmes autochtones guidera notre vérité à chaque étape de ce périple.

### **Nous honorerons la vérité par l'éducation du public.**

Pendant trop longtemps, les femmes et les filles autochtones ont été dénigrées publiquement ou ignorées. La perception générale de la population s'appuie sur des stéréotypes coloniaux néfastes. Les



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



gens oublient que chaque femme ou fille autochtone, peu importe la façon dont elle est morte ou ce qu'elle a enduré, possède une force inhérente et une valeur sacrée. Nous devons transformer la conversation nationale sur les femmes, les filles et les personnes LGBTQIAP2S+ autochtones. S'ils souhaitent créer de solides bases pour la guérison, la justice et la réconciliation, les gouvernements et les institutions doivent changer. Il en va de même pour les attitudes de notre société et sa façon de comprendre le problème.

Cette éducation du public débute par la mise en place d'occasions pour les survivantes et survivants et les membres de leurs familles d'exprimer leurs vérités. Elle se poursuit en informant davantage les Canadiens sur les femmes, les filles et les personnes LGBTQIAP2S+ autochtones. Les populations autochtone et non autochtone auront l'occasion d'en savoir plus sur le pouvoir et la place qui reviennent aux femmes autochtones : leurs rôles historiques et contemporains, leur leadership, et ce qu'elles ont à offrir. Les audiences communautaires, institutionnelles et d'experts et de gardiens de savoir fourniront nombre de ces occasions d'apprentissage. Nous honorerons en outre la vérité dans nos conclusions, nos recommandations et nos rapports ainsi que dans d'autres documents destinés à l'éducation du public. Dans la mesure du possible, nous publierons nos informations dans différents formats (audio, vidéo et imprimés) afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre possible.

### **Nous donnerons vie à la vérité en créant un héritage vivant, sous forme de commémorations et d'expressions artistiques.**

Toutes les personnes touchées par cette question auront l'occasion de participer au processus de l'Enquête nationale en soumettant une réponse artistique dans le type d'expression de leur choix. Cela permettra de créer un nouveau registre d'archives publiques axées sur l'histoire et le vécu des femmes et des filles autochtones.

De concert avec les membres des familles et les communautés, nous formulerons des recommandations sur les meilleures façons d'honorer la mémoire de celles que nous avons perdues. La commémoration publique constitue une méthode puissante pour faire en sorte de reconnaître la souffrance endurée par les survivantes. Elle permet également aux familles de montrer au Canada que leurs proches étaient chéries et qu'elles leur manquent encore.

Plus important encore, nous donnerons vie à la vérité en l'enseignant à nos enfants et à nos jeunes et en l'apprenant d'eux. Nous devons les soutenir le mieux possible maintenant, pour les aider à bâtir leur avenir sur des assises plus sûres et plus solides.



## National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



### Annexe 2 :

### Appel à tous d'expressions artistiques

L'Enquête nationale invite les artistes à soumettre leurs œuvres

#### Comment pouvez-vous soumettre votre œuvre?

**En personne :** Vous pouvez présenter votre œuvre en personne à une audience cet automne, les dates et détails qui seront disponibles sur notre site web.

**Par la poste :** Vous pouvez envoyer votre expression artistique par la poste à l'adresse ci-dessous (veuillez noter que si les articles sont perdus ou endommagés pendant le transport, l'Enquête nationale ne pourra être tenue responsable) :

Case postale 56060  
393, avenue Portage,  
bureau 125  
Winnipeg (Manitoba)

R3B 0G9

Par courriel à :  
[petra.turcotte@canada.ca](mailto:petra.turcotte@canada.ca)  
431-996-4986

- Peintures
- Sculptures
- Dessins
- Photographies
- Céramique
- Films
- Courtepointes
- Paniers
- Musique
- Danse
- Théâtre
- Poésie

#### Qu'entend-on par « expression artistique »?

Le terme « expression artistique » englobe les différentes formes d'art visuel, d'art sonore, d'art matériel ou d'art de la scène. Il peut s'agir d'une représentation de la réalité, d'interprétation ou de la communication d'une émotion. Une expression artistique liée à l'Enquête nationale peut être un souvenir, un sentiment, une vérité ou un savoir. Il peut s'agir de gestes de commémoration incluant un message d'espoir, une perte, la résilience ou la réconciliation à l'intention de familles, d'êtres chers disparus, de survivantes et survivants ou du grand public.

#### Pourquoi l'ENFFADA lance-t-elle un appel à l'expression artistique?

L'art est un important moyen de transmission de savoir et de vérité, et il peut avoir un profond impact sur les autres. Il peut constituer un registre permanent servant à transmettre la vérité sur la violence faite aux femmes autochtones et à sensibiliser la population à la crise relative aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. L'expression artistique permet aux artistes de faire entendre leur voix. Elle sert d'outil pour communiquer un savoir, promouvoir le militantisme, commémorer un événement, participer à la réconciliation, parler de traumatisme et de soutien, approfondir et accélérer le processus de guérison.



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls  
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



**Quels types d'œuvres d'art pouvez-vous soumettre?**

**Art de la scène ou danse :** Jusqu'à dix images du spectacle ou DVD de l'œuvre, quelle que soit la durée.

**Film ou vidéo :** Un DVD, quelle que soit la durée.

**Photos ou dessins :** Des originaux ou des copies numériques – jusqu'à 20 images sur CD ou DVD.

**Musique :** Une version audio de la chanson, une image du groupe, les paroles.

**Poésie, création orale, roman, pièce de théâtre, art graphique :** Un échantillon écrit pertinent de l'œuvre; s'il s'agit d'un spectacle, un DVD, quelle que soit la durée.

**Sculpture ou peinture, vannerie, techniques artistiques mixtes :** Veuillez communiquer avec l'archiviste principale pour vous assurer que les services d'archives peuvent conserver votre œuvre et en prendre soin convenablement.

**Courtepointes, art textile :** (Veuillez préciser quels types de tissus ont été employés.)

La date limite pour soumettre des œuvres ou des objets d'art est le **31 décembre 2018**.



### Racontez-nous : J'ai conçu cette œuvre d'art parce que...

Nous voulons que l'œuvre soumise soit accompagnée de son histoire. Entre autres, racontez-nous pourquoi vous avez créé cette œuvre d'art, à la mémoire de qui vous la donnez, ce que signifie votre expression artistique pour vous et tout autre renseignement qui devrait accompagner votre œuvre selon vous. Ainsi, les personnes qui verront votre œuvre d'art seront mieux en mesure d'en explorer la signification profonde.

Si vous êtes d'accord, nous aimerions réaliser un enregistrement vidéo ou audio de cette histoire. Nous aurons l'équipement nécessaire pour le faire aux audiences. Si vous envoyez votre expression artistique par la poste ou par courriel, vous pouvez inclure un enregistrement vidéo ou audio, ou encore un texte écrit sur votre art avec votre don.

### Qu'advient-il de votre œuvre d'art?

Toutes les œuvres d'art seront transférées aux services des archives sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les archivistes prendront soin de chaque pièce conformément aux souhaits du donateur.

Une archiviste de l'ENFFADA remplira avec vous un formulaire qui vous permettra de communiquer tous les renseignements pertinents sur votre œuvre ou objet d'art. Si vous êtes d'accord :

- L'ENFFADA pourrait présenter votre œuvre d'art dans son rapport, sur son site Web ou dans le cadre de ses initiatives d'éducation du public.
- L'équipe de l'ENFFADA sera présente à un grand nombre d'activités communautaires et régionales. Elle pourrait être en contact avec des galeries d'art et des musées ainsi que des cinéastes qui souhaiteraient utiliser votre œuvre pour un film, un programme de télévision ou autre. Si vous acceptez, l'équipe de l'Enquête nationale pourrait présenter votre œuvre d'art dans l'un de ces contextes ou la remettre à un tiers qui l'utilisera de manière appropriée pour l'éducation du public, tout en donnant à l'artiste le mérite qui lui revient.
- Certaines des œuvres d'art conservées par les services d'archives de l'ENFFADA seront accessibles à des personnes du monde entier qui souhaitent en savoir davantage sur les FFADA, conformément aux lois applicables.
- Vous pouvez montrer votre œuvre d'art à quiconque et en tout temps, comme vous le désirez.

### Les services d'archives

Les œuvres d'art soumises à l'ENFFADA seront conservées en tant qu'archives et demeureront accessibles au-delà de l'Enquête nationale. Les services d'archives prendront soin de toutes les expressions artistiques conformément aux souhaits des donateurs.

TOUT objet d'art que vous soumettez DOIT être accompagné d'un formulaire d'acquisition rempli et d'un formulaire de consentement signé. Nous pouvons vous aider à les remplir.

Si vous ne souhaitez pas que les services d'archives de l'Enquête nationale la conservent en permanence, veuillez NE PAS envoyer l'œuvre originale. Vous pouvez aussi soumettre votre biographie ou votre curriculum vitae d'artiste, l'adresse de votre site Web ou tout autre document pertinent.

**Remarque :** Si nous utilisons votre œuvre d'art à des fins d'exposition, de sensibilisation ou d'éducation, nous ferons tout ce que nous pouvons pour communiquer avec vous pour vous en informer. Nous utiliserons les coordonnées les plus à jour que vous nous aurez fournies.

### Envoi d'œuvres d'art et questions



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls  
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



Si vous avez des questions sur ce processus ou sur la manière de soumettre votre œuvre qui ne trouvent pas réponse ici, veuillez communiquer avec l'archiviste principale :

Petra Turcotte, archiviste principale Tél. : 431-996-4986 [petra.turcotte@canada.ca](mailto:petra.turcotte@canada.ca)